

# COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann

*Votomp evit ar vro !*



**Libération, restitution, calomnies :**

**Denez Riou répond**

**Roazhon Celtic Kop : Supporters et Bretons**

Adresses des correspondants politiques bretons

Alain SOLE...  
S.217 - M.A. 3...  
Avenue Vauban  
93422 Villepinte Cedex

Gérard BERNARD  
289 703 V D314 D4  
M.A.H. de Fleury-Mérogis  
7 Avenue des Peupliers  
91705 Ste Geneviève des Bois

Arnaud VANNIER  
272336 T / D2 / 136  
Maison d'arrêt de la Santé - 42, rue de la Santé  
75674 Paris Cedex 14

Christian GEORGEAULT  
890 826 MAH -  
Allée des Thuyas - 3 DIV Cellule 179  
94261 Fresnes Cedex

Pascal LAIZE  
273 195 D 321  
42, rue de la Santé  
75674 Paris Cedex 14

Gael ROBLIN  
273 196 A 222  
42, rue de la Santé  
75674 Paris Cedex 14

Stéphane PHILIPPE  
273 209 D 117  
42, rue de la Santé  
75674 Paris Cedex 14

Pascal SCATOLLIN  
274 123, 1203  
42, rue de la Santé  
75674 Paris Cedex 14

Philippe JAUMOUILLER  
274 101 M C 314  
42, rue de la Santé  
75674 Paris Cedex 14



Skoazell Vreizh a besoin de vos dons

Il est grand temps de penser à aider Skoazell Vreizh. L'urgence se fait sentir. N'oublions jamais que des familles de militants bretons emprisonnés ont besoin actuellement de votre aide. Un geste par un chèque dans l'immédiat qui permettra à Skoazell Vreizh d'apporter le réconfort nécessaire aux familles des militants bretons emprisonnés, ainsi qu'aux militants détenus.

# Emgann, pourquoi ?

Force est de constater qu'il existe en Bretagne, et ce malgré cinq siècles d'occupation et ce malgré une farouche volonté de l'état français de nier jusqu'à notre existence, un peuple breton.

Ce peuple est privé de ses droits démocratiques (en niant le droit à l'unité territoriale, le droit à parler sa langue, en occultant son histoire spécifique, en niant officiellement l'existence de notre peuple, en ne respectant pas son environnement...) et de ses droits nationaux (droit à s'administrer soi-même, droit à être représenté au plan international...).

A l'heure où plus que jamais les peuples subissent de plein fouet les effets du capitalisme le plus sauvage, nous réaffirmons la nécessité de construire, basée sur le partage des richesses, la justice sociale, la satisfaction des besoins réels de chacun et la solidarité internationale - en clair une vraie démocratie de proximité en Bretagne.

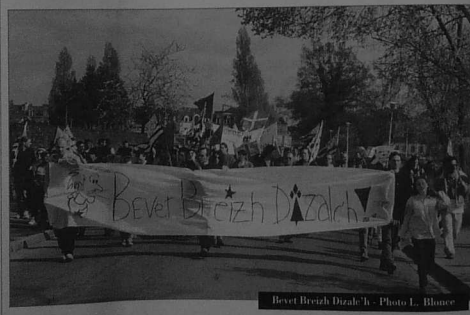
L'indépendance permettra au peuple breton de prendre en main son destin et garantira ses droits.

Le socialisme permettra au peuple breton de construire des rapports sociaux non basés sur la domination et l'exploitation.

C'est ce pourquoi Emgann (Mouvement de la gauche indépendantiste) lutte.

Dans ce cadre, Emgann (Mouvement de la gauche indépendantiste) contribuera, impulsera et participera à toutes les initiatives visant :

- à construire un pouvoir politique breton,
- à éveiller la conscience nationale du peuple breton,
- à satisfaire les besoins les plus immédiats des classes les plus défavorisées,
- à construire des liens, des échanges et des rapports économiques équitables et solidaires avec tous les peuples du monde en lutte pour la reconnaissance de leurs droits.



Bever Breizh Dizalc'h - Photo L. Blouin

Vous pouvez fidéliser votre aide en nous demandant le formulaire de prélèvement mensuel, que nous vous enverrons par retour. Ne jamais oublier que sans Solidarité, il n'y aura jamais de Liberté.

Skoazell Vreizh - 3 stradae Aristide Briand - 44350 Gwentenn  
Tél. 02.40.42.92.94. Fax 02.40.24.81.38.

## Ezhomm he deus Skoazell Vreizh eus ho skoazell are'hant.

Poent-bras eo sonjal rein sikour da Skoazell Vreizh.  
Mall-bras a zo ganeomp.

Arabat dizalc'h o deus familhoù emsaverien zo ezhomm eus ho sikour c'hoazh p'emañ en toullbac'h er mare-mañ.

Grit un dra bennak, roit ur chekenn da Skoazell Vreizh a c'hello a-drugarez deoc'h rein kalon hag ar pezh a zo ret da familhoù an emsaverien vreizhiat toullbac'h et p' d'ar brizonidi o-unan.

En un doare realiek e c'hellit hor sikour ivez, o c'houllenn diganeomp e vefe kaset deoc'h ar baperenn dreuzankañ miziek.

Na zisionit ket. Biskoazh ne vo trec'h ar Frankiz hep ar C'hengred.

Skoazell Vreizh - 3 stradae Aristide Briand - 44350 Gwentenn.  
Pez. 02.40.42.92.94. Pir 02.40.24.81.38.

Politikerezh

### Éditorial

### Une ère nouvelle

S'il ne fallait retenir qu'une leçon des municipales et cantonales qui viennent d'avoir lieu, ce serait sans doute celle-ci : le discrédit qui frappe les mouvements politiques français, toutes tendances confondues, semble se confirmer. Le taux d'abstention montre aussi que même les élections locales n'attirent plus massivement les électeurs.

Face à ce discrédit, l'alternative bretonne semble se mettre - tout doucement - en place. A Carhaix, Vannes, Lannion ou Guingamp, les Bretons ont démontré qu'ils pouvaient peser sur la vie politique. Le fait aussi que plusieurs candidats se soient présentés en faveur de la plateforme "Assembles" démontre que l'on peut s'entendre sur des points essentiels. Le non-

désistement des candidats bretons en faveur de représentants des partis français semble aussi augurer d'une période nouvelle, où les Bretons ne signeront plus de chèque en blanc à des candidats qui les ont trop souvent abusés.

Dans cette optique, le projet indépendantiste (qui sera l'aboutissement d'une longue démarche institutionnelle) n'apparaît plus comme irréalisable. Les ventes de Combat Breton et les demandes d'adhésion le démontrent. A nous maintenant d'affirmer notre présence sur le terrain afin de populariser nos idées. La Marche pour l'Indépendance sera évidemment un des moments importants du mouvement indépendantiste.

## Municipales et cantonales en Bretagne

Les résultats des élections en Bretagne peuvent être résumés de façon suivante : une forte abstention, un vote de protestation et l'émergence de listes "citoyennes". Le seul mouvement politique breton (quoique, comme on le verra plus loin) présent de manière significative à ces élections était l'UDB. La stratégie confuse de ce mouvement s'est évidemment ressentie à la lecture des résultats, certains de ses candidats se retrouvant étiquetés "verts", ou "gauche alternative". Si certains de ces candidats ont effectué des scores honorables, on pourra par ailleurs s'interroger sur ceux de Christian Guyonvarc'h (3,12%) ou d'autres militants UDB. Certains, qui avaient un discours plus breton et plus clair, s'en sont nettement mieux sortis. Le fait qu'une abstention certaine ait marqué ces élections a aussi favorisé l'émergence de ces listes ou de celles de l'extrême-gauche française. Plus qu'une adhésion aux valeurs défendues par ces mouvements, on a surtout l'impression que les électeurs ont voulu sanctionner le PS.

Le fait de se désigner clairement comme candidat breton ne semble par ailleurs pas être un handicap. Ainsi à Lannion ou Jean-Yves Callac réalise 15,41%, alors que l'UDB doit se contenter de 7,38%. Cela montre clairement qu'une campagne "bretonne" peut rallier un nombre significatif d'électeurs. Rappelons motu au conseil municipal de Lannion en faveur du rapprochement des prisonniers politiques bretons.

La non politique d'alliance des mouvements bretons a aussi fait que les scores sont restés relativement modestes. Certaines listes ouvertes ont pourtant montré qu'on pouvait apparaître sur la scène politique de manière honorable (Forum Breizh



Christian Troadez, le nouveau maire de Carhaix

à Vannes). Ce genre de liste doit évidemment servir de modèle aux patriotes bretons en vue notamment des prochaines régionales. Cette option semble cependant s'ancrer dans les esprits, puisque nombre de candidats étiquetés "breton" ont refusé de fusionner ou de se désister en faveur de la gauche française au deuxième tour. C'est là encore un exemple à suivre. C'est en effet lorsque le mouvement politique breton pesera réellement qu'il pourra tenter des alliances, puisqu'il sera alors en mesure de poser ses conditions et se retrouvera alors dans le rôle d'arbitre. Mais nous n'en sommes pas encore là...

Emgann ne proposait aucun candidat aux municipales et n'avait qu'un candidat aux cantonales (voir interview plus loin). Avec 1,57% des voix, Erwan Hupel, dont c'était la première campagne, a au moins

démontré que les indépendantistes n'avaient pas peur d'aller à la rencontre du peuple breton et de lui proposer notre projet pour la Bretagne. Le fait que la recherche d'un accord (à St Nazaire notamment) avec les autres formations se réclamant plus ou moins mollement du peuple breton n'ait pas abouti prouve aussi qu'il faudra un certain temps pour qu'on privilégie les intérêts du peuple breton à ceux de sa propre boutique.

Si, par ailleurs, certains ont utilisé le soutien apporté par Emgann à ces candidats bretons, ils ne nous feront pas reculer. A chaque élection nous resterons libres d'apporter notre soutien à ceux qui nous semblent le mieux à même de défendre les intérêts du peuple breton. Cette démarche prouve aussi que l'on peut continuer à travailler ensemble sur des points précis, chacun gardant sa liberté, et que nous devons continuer les discussions de manière à faire émerger un mouvement politique breton enfin capable de peser de manière significative, et de faire aboutir des revendications qui font aujourd'hui consensus au sein du peuple breton et de ceux qui s'en réclament. A noter aussi que deux de nos camarades actuellement incarcérés (Christian Georgeault et Gérard Bernard) ont voté par procuration.

### Les scores des candidats soutenus par Emgann

#### Elections municipales

Carhaix - liste de Christian Troadez : 25,72% (1er tour), 35,82% (2è tour) : élu maire.  
Guingamp - Ensemble à gauche (tête de liste UDB) : 13,71% (1er tour), 10% (2è tour) : 1 élu.  
Saint-Hermin - Iffig Rémond (UDB) est battu par une alliance des partis français. Il reste conseiller municipal.  
Vannes - liste Forum Breizh : 5,48% (1er tour).

#### Elections cantonales

Brest (canton Brest-Bellevue) : Erwan Hupel (Emgann) : 1,57%  
Fougères - Jean-Louis Le Cuff : 8,5%  
Guingamp - Mona Bras-Calliac : 9,06%  
Toulé - Pierre Folgavez : 2,91%

#### La phrase de la campagne

"La règle était claire dès le départ. Il n'était pas question de se rapprocher des organisations politiques bretonnes. L'UDB a toujours voulu se démarquer, et sortir de la vieille misère du mouvement breton". Jean Quintin, responsable de l'UDB Saint Nazaire. Sans commentaire.

#### La fête à neuneu.

A St Nazaire (décidément !), Jean-Louis Jossie, chanteur de Tri Yann, a soutenu Joël Batteux, maire sortant et candidat MDC.

# Erwan Hupelel (1,57% e Brest) :

## “Ret ‘vo deomp mont d’ar votadegoù bep gwech ma vo tro”

1. Ar wech kentañ oa dit mont war ar renk. Kentellus eo bet ?

Evit tout an dud o deus kemeret perzh en dra-se e oa ar wech kentañ. Da lavaret eo ne oa den ebet evit lavaret deomp petra ober hag hini ebet ach'anomp n'en doa skiant prenet war an dachenn-se, nemet paotr Beltram eus Bemdez (Gwened) hag a vev e Brest hag en deus sikour ac'h'anomp. Eveljust ez eo bet kentellus kentañ evit tout an dud. D'am soñj e vezo dav da Emgann mont d'ar votadegoù bep gwech ma vezo tro deomp. Daoust din nompas bezañ sot gant ar sistem-se e ouezon ez eus ur bern tud ha n'int ket prest da stourm a-hed ar bloavezh met hag a zo prest da votin evit kas hor mennozhioù war-raok.

2. Peserit strolladoù all a oa a-enep dit e kanton Brest Bellevue ? Un emglev 'peus klasket kaout gand tud zo ?

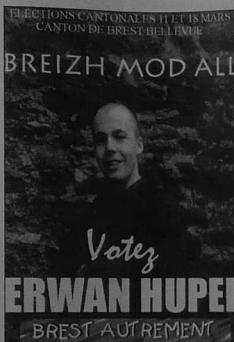
B den a oa war ar renk e kanton Bellevue. N'hon eus ket klasket mont e darem-predou gant ar strolladoù gall, n'eus netra da c'hortoz diganto (Dav bezañ skaeñ !!). Ni hon eus kinniget un emgav labour da Frankiz Breizh ha d'an UDB dre Breizh-Info abalamour ma oant war ar renk e kanton Brest Kreiz hag e kanton Breizh Bellevue, met n'hon eus bet respont ebet. Me zo aet e darempredoù gant tud UDB Brest met n'o deus ket leurevezet respont din...

Benn ar fin ez eo bet divizet ganeomp nompas mont war ar renk e Breizh Kreiz evit ma vefe aeseoc'h d'an dud a oa war ar renk eno (da lavaret eo Christian Simon evit an UDB ha Pierre Fourel evit Frankiz Breizh) met ni 'zo chomet war ar renk e Bellevue. Dipitlus e kavomp doareoù ar strolladoù all met arabat barnañ ur strollad a-bezh diwar enezalc'h un nebeut "pennoù bras". Ar re zrochañ 'zo bet sur a-walc'h tud Frankiz Breizh o deus skoazellet paotr ar re c'hlias a-enep da Emgann ha d'an UDB...

3. Pet mouezh 'teus bet hag an dre-gantag ? Kabalet 'teus evit bezañ brudet e-touez an dud. Degeremet mat out bet ganto ?

Me am eus bet 61 mouezh da lavaret eo 1,57%, Luc Pnjac eus an UDB en deus bet 88 mouezh, da lavaret eo 2,28%. Ret eo lavarout n'eus hini ebet ach'anomp hag a zo o chom e Bellevue.

Ya, kabalet hon eus kalzig, met ni zo deuet war ar renk divezhat a-walc'h. Kaset hon eus ar muñt a gemennoù d'ar c'hazetannoù (unan bemdez da nebeu-



tañ). Ni zo bet war ar marc'had o welet an dud hag o reiñ traktou, er gourmarc'had ivez. Ha Bemnoz omp bet o lakaat traktou er boestoù lizheroù hag o pegañ skriteloù. Ret eo lavaret omp bet degeremet mat kentañ gant an dud daoust d'ar bruderezh emgann abaoe daou vloaz. Ar re nemeto hag o deus taget ach'anomp a oa ar bPSourien (chas brein).

### Emgann a-enep d'al "Libre Pensée"

Ur c'hant bennak a dud 'zo en em gavet d'an 3 a viz meurzh e Naoned, goude gavl Emgann evit mont da vanifestiñ a-enep d'al "Libre Pensée". Ar strollad-se en doa kredet ozañ un brezegenn a-enep d'ar pobloù mioriellet e Naoned.

Goude ur vanifestadeg e kreiz-kêr Naoned hon eus kemeret an tramway evit mont betek ar skolver, a-lec'h ma oa ar brezegenn. Servj urzh al "Libre Pensée" a oa o c'hortoz ach'anomp. Da lavaret eo muioc'h evit kant den dirak dor ar sko-vaou... padal o doa lavaret er c'hazetennou e oant a-du evit kaezel ganeomp. Un nebeud traoz zo bet bannet warno. En o zouez a oa tud o filmañ pe bol-tredin ach'anomp. Doareoù reizh evit ur strollad a zegemer tud eus an FN. Tout se zo c'hoarvezet dindan evezh ar polis hag ar gelaouennerien. Goude bezañ chomet un evezh ha bezañ devet daou vanniell gall omp aet kuit. Pijet e camp o vezañ diskouezet d'ar faskouren e vele a-vikoazh tud evit stourm a-enep dezho hag o mennozhioù. Goude ar vanifestadeg ez eus bet daou zen eus Emgann harzet gant ar boliserien. Laosket int bet da vont kuit a-drugrez da vanifestenien all a oa kroget da bliantañ reizh-tro-dro dezho.

An devezh war-lec'h en doa divizet al "Libre Pensée" anoniñ ar "Fédérés" e Pondi. Pev ar den eus an emsav 'zo deuet a-benn da gontz ganto ha da reiñ dezho ur gemadenenn, sinel gant kevredigezhioù breizhat (en o zouez : Stourm ar Brezhoneg, Bemdez, Diwan, Kan ar Bob), Radio Bro Gwened...).

Fallout a ra deomp trugarekaat ar strolladoù politikel all o deus diskouezet e oant a-du ganeomp hag o doa kaset karnadennoù skoazel. Souezhet omp m'emertra o welout n'eus ket bet muioc'h a Vretoned o lant. "La Libre Pensée" en deus taget an emsav a-bezh abaoe bremañ ur bloaz. Poent e oa deomp respont !

## “Rue des prisonniers politiques bretons” à Morlaix

En débaptisant la rue qui accueille la permanence électorale de Mme Lebranchu, ministre de la Justice du gouvernement français, le comité morlaisien de soutien aux prisonniers politiques bretons entend attirer l'attention du Gardie des Sceaux sur la situation de nos camarades et amis toujours incarcérés dans les prisons parisiennes.

Ils sont au nombre de neuf : 1 nantais, 1 lorientais, 6 fougerais et 1 morlaisien. Certains d'entre eux entament leur 18ème mois de prison sans jamais avoir été jugés. Ou en est la présomption d'innocence ?

Trois prisonniers sont gravement malades :

- Alan Solé, diabétique, est devenu dépendant à vie de son traitement.

- Pascal Laizé doit subir une opération de la jambe et une rééducation suite à un accident moto il y a 2 ans.

- Gérard Bernard souffre d'insomnie et doit suivre un traitement médical.

La plupart des prisonniers doit subir la censure de leur courrier.

- revues en langue bretonne,

- revues politiques et articles de journaux,

- courriers émanant de leurs proches et d'associations bretonnes.

Tous sont incarcérés dans des prisons parisiennes, loin de leurs familles et de leurs amis dans le but évident de les couper de leurs soutiens les plus proches.

Aucun ne bénéficie automatiquement de parloir prolongé : 1/2 heure hebdomadaire qui peut atteindre 1 heure une fois par mois. Les proches qui peuvent obtenir un droit de visite doivent donc subir un voyage coûteux en temps, en fatigue et en argent.

Face à cette situation intolérable, les prisonniers politiques bretons ont entamé une action de jeûne tournant avec d'autres prisonniers d'opinion incarcérés



en France : basques, corses, etc. Leur but est d'exiger :

- la libération immédiate des prisonniers malades,

- le regroupement en Bretagne des prisonniers politiques bretons,

- l'obtention d'un statut de prisonnier politique permettant :

• la levée de la censure,

• une hygiène convenable : douche journalière, menus équilibrés

• des activités quotidiennes : sport, études, etc.,

• des parloirs prolongés automatiquement aux proches qui leur rendent visite,

• la possibilité de s'exprimer en breton pendant l'instruction et le procès.

En solidarité avec leurs revendications, nous, amis et proches, regroupés en comité de soutien, poursuivons actions symboliques jusqu'à la libération de tous les prisonniers politiques bretons.

CARB - Comité de Morlaix-Mts d'Arrée  
G. CABON



## La caravane des prisonniers politiques

La Coordination Anti-Répressive de Bretagne organise une grande caravane qui aura lieu le samedi 19 mai 2001. Afin de passer dans un maximum de villes, ou des motions réclamant la fin de la détention provisoire seront déposés en mairie, trois convois ont été adoptés qui se retrouveront tous à Rennes à 16h. St Malo-Fougères-Lifré-St Aubin du Cormier-Rennes est le premier. Un deuxième convoi Nantes-St Nazaire-Pontchâteau-Redon-Rennes est d'ores et déjà prévu avec la possibilité, si un convoi passant par la région de Lorient voit le jour, qu'il rejoigne celui-là au niveau de Redon. Le troisième convoi partira de Tréguier, qui organise justement à cette date, jour de la Saint Yves, le rendez-vous annuel et international des avocats. De Tréguier, il se rendra à Paimpol, Guingamp, St Brieuc et



Rennes. Possibilité est aussi offerte de rejoindre ce convoi à Guingamp, si un convoi supplémentaire voit par exemple le jour à Brest, Morlaix et/ou Carhaix. Si vous souhaitez participer à un convoi, faire un départ supplémentaire de votre ville, ou simplement avoir des renseignements, vous pouvez appeler le 02.96.13.12.18, ou écrire à guillaume-bzh@libertysurf.fr

La prochaine réunion de préparation de la caravane aura lieu le samedi 21 avril à 13h à Pontivy, hôtel "Chez Robic".

## Comment obtenir un permis de visite

La démarche suivante est valable pour les prévenus. Il faut adresser un courrier au(x) Juge(s) en charge du dossier du prisonnier que l'on souhaite aller voir (pour les Bretons : Laurence Le Vert pour l'affaire de Plévin et Gilbert Thiel pour les autres). Une formule du style : "Je sollicite auprès de vous l'octroi d'un permis de visite pour X, incarcéré à Y, n° d'écrou Z" convient assez bien pour commencer.

Ensuite, il faut simplement expliquer les liens qui unissent le demandeur et le prisonnier (famille, relation professionnelle et/ou amicale). On peut alors écrire une phrase du genre : "Ami de X, je souhaite pouvoir lui rendre visite au plus vite". Et bien sûr, il faut terminer par une formule de politesse...

A cette lettre, il faut joindre une photocopie de pièce d'identité (pas nécessairement la carte d'identité) et deux photos d'identité (une pour les services des Juges et une pour la carte de permis de visite de la prison).

L'adresse est : Tribunal de Grande Instance, 4 boulevard du Palais, 75001 Paris. R.F.P.

# La GARB veut à faire connaître des faits graves qui se sont produits

### Témoignage d'une militante du SOBE (Sosten Occitan als Bretons Emprenonats), comité de Tolosa (Toulouse) :

Bonjour, Ça y est, notre groupe de soutien aux prisonniers politiques bretons a été repêché par les forces de l'ordre ! Alors même que nous avons été discrets : nous avons fait un peu de pub et j'ai écrit personnellement plusieurs fois aux prisonniers politiques mais nous n'avons pas réellement été actifs, jusque-là.

Lundi dernier (29.01.2001), comme chaque lundi, j'assurais ma permanence. Je savais qu'aucun des membres de notre groupe ne viendrait mais, nous nous étions dit qu'il serait bon, malgré tout, que quelqu'un aille assurer la permanence. J'y suis donc allée. Comme prévu, personne n'est venu et j'ai passé une heure avec une des personnes du local qui nous est si gentiment prêtée. Celle personne part et par acquis de conscience, je décide de rester 5 minutes de plus.

Tout à coup, deux hommes d'âge certain rentrent et commencent à me tutoyer et à faire comme si nous étions allés à l'école de police ensemble. Je les mets tout de suite à l'aise en leur disant : "Je suis vraiment désolée, mais je préférerais qu'on ne se tutoie pas et que vous m'appeliez Madame".

Ils ont l'air un peu surpris mais ils sont d'accord. Je vous les décrit : blouson en saine véritable, Jean mal coupé et chaussures pas crées ! Ils sont ridicules ! Je leur demande poliment comment ils ont entendu parler de notre association, ils répondent qu'ils ont vu un tract dans un squat artistique. J'ai envie de leur dire : "MÉNTEURS ! GROS MENTEURS !". J'avais effectivement parlé au téléphone avec OPM d'aller dans ce squat laisser quelques tracts. Mais je n'ai pas eu le temps d'y aller. Or OPM est sur écoute.

Donc je sais que le sort de mes Bretons est le cadet de leurs soucis. Je vous raconte ce qu'ils m'ont dit mais dans le désordre car j'avoue que je suis encore un petit peu traumatisée. Ils me demandent comment je m'appelle, ce que je fais. Je leur dit que je m'appelle Christine Garcia (c'est complètement faux) et pour le reste je suis

extrêmement vague car mon identité importe peu si on veut défendre nos prisonniers politiques bretons. Je leur demande leur carte. Silence. Ils me demandent mes papiers. Je leur fais remarquer que nous sommes dans un lieu privé et que par conséquent, je n'ai pas à leur montrer mes papiers. Ils me disent que dans la rue, ils pourraient le faire. Je leur fais remarquer que même dans la rue je ne les leur montrerais pas pour les raisons suivantes : pour le délit de saine gueule avec moi, ce sera vraiment compliqué, que je ne compte pas troubler l'ordre public, ni racoler, ni avoir un comportement agressif envers les forces de l'ordre, ni faire ou tenter de faire quoi que ce soit d'illicite et que par conséquent, s'ils veulent voir mes papiers d'identité, il faudra d'abord m'amener au poste et avant cela me faire voir des cartes de police. Dans ma tête, je me dis que s'ils me montrent des cartes de police, je vais appeler la police pour vérifier... mais aussi pour demander de l'aide, éventuellement. Si mon comportement peut paraître étrange, je précise que je suis à cran. Bret, après histoire des papiers, ils veulent voir notre chemise remplis de nos documents internes : "Malheureusement, je ne peux pas vous la montrer mais je vous la montrerai avec plaisir sur autorisation écrite et motivée du juge. D'ailleurs, je ne parlerai qu'au juge !".

Ils ne comprennent pas comment je peux être intéressée par des Bretons alors que je leur confirme que je ne suis pas Bretonne, que je ne les connais pas spécialement. Je ne dois pas ressembler à leurs "clients" habituels. La situation les dépasse visiblement et vus leurs têtes, ils commencent à penser que je n'ai pas toute la mienne. Au début, ils étaient gentils. Ils se sont de moins en moins. Et je dois dire qu'ils m'agacent à me poser sans arrêt, les mêmes questions. Mais cela doit être une tactique de filles. Je leur dit que je n'aime pas !!

## Quand la justice coloniale de classe se prend les pieds dans les tapis...

J'ai été arrêté et incarcéré en mai 2000. Je suis accusé d'être un militant de l'Armée Révolutionnaire Bretonne.

En près de onze mois de procédure, j'ai été entendu cinq fois par le juge d'instruction. Ses investigations ont permis de mettre en évidence que j'avais... tapé un texte ! D'après lui, je risquais une peine de réclusion criminelle à perpétuité pour ce très grave crime ! J'ai été arrêté sans arme et sans explosifs et mon emploi du temps est sans ambiguïté.

Pour justifier son refus de me remettre en liberté, le juge des détentions et de la liberté évoque noir sur blanc mon engagement politique au sein du Mouvement de la Gauche Indépendantiste (Emgann) qui est un mouvement public.

Voici ses propres mots qui contredisent clairement les affirmations dénégatives de l'actuelle Garde des Sceaux qui ose prétendre qu'il n'y a pas de prisonniers politiques bretons en captivité en France : "Attendu que ROLIN ne appartenait à l'ARB mais ne nie pas ses sympathies nationalistes et d'ailleurs appartenait au mouvement Emgann...".

Non content de contredire la Ministre de la Justice, ce fonctionnaire, qui rend la justice au nom d'un peuple auquel je n'appartiens pas, enlance le clou en laissant

entendre que le fait que je sois demandeur d'emploi ne permet pas de présenter des garanties suffisantes de représentation !

En plus de reconnaître le fait que je suis encore en captivité loin de mon pays en raison de mes opinions, il justifie cette situation par mon appartenance de classe.

Je suis persuadé que si j'étais impliqué dans un trafic d'armes international et si mes parents étaient membres du Parti Socialiste Français, je serais depuis longtemps dans mon pays en compagnie de ma compagnie, de mon fils, de mes amis et de mes camarades.

Vive la lutte de libération nationale et sociale du peuple breton !  
A bas la justice de classe coloniale française !

Gaël ROULIN, Prisonnier politique breton, La Santé, Paris, France, le 20 mars 2001



## Coup de gueule Aux imbéciles anonymes

Depuis maintenant près d'un an ce que l'on appelle l'Émsav a été mis à mal par l'état français à cause de la sur-médicalisation de l'attentat de Quévert, qui reste un drame et que nous ne pouvons que condamner. Il a coûté la vie à une innocente et rien ne peut justifier cela.

Les conséquences de ce drame ont été très graves pour le mouvement breton, parce qu'il a permis à nos adversaires, c'est-à-dire à l'appareil répressif de l'état français, d'arrêter des dizaines et des dizaines de personnes, de les mettre en garde à vue souvent dans des conditions limitées de la légalité et toujours avec une violence physique et psychologique qui laissera des séquelles à vie chez certains. Face à cette répression, des comités de soutien ont eu beaucoup de mal à se mettre en place et surtout à s'organiser.

Quelles constatations peuvent faire aujourd'hui en Bretagne ? Les militants qui devraient se sentir les coudes froids à la répression font tout le contraire : que- rreux de personnes, comités anciens que l'on tente de régler par presse interposée, rumeurs et colosses pour discréditer l'un ou l'autre et ce toujours sur la base de militants incarcérés ou relâchés en liberté provisoire. Parce que certaines susceptibilités ont été égratignées, parce que certains ou certaines s'occupent de choses qui ne les concernent même pas, depuis deux mois les choses s'accroissent, prenant la forme d'un délire. Qu'est-ce qui est le plus grave ? rendre des explosifs qui ne servent pas à grand chose puisque non utilisés depuis des mois, ou vendre son copain pour obtenir l'impunité ou tout au moins la promesse de clémence, dire que l'on a rien à vendre, pas de concession à faire quand, de toutes façons, tout a déjà été vendu ? Dire des militants mais aussi malheureusement délire des défenseurs laissés sans voir certains des prisonniers témoins. Un microcosme en ébullition alors que des militants de l'Émsav plus éloignés idéologiquement des prisonniers restent discrets, plus de condamnations abusives et outrancières. Ils ont analysé, ils ont pris le recul par rapport au drame de Quévert et à ses conséquences. Ils interviennent seulement à juste titre dans la garde des sceaux outrepassant ses droits en baloutant publiquement, par exemple, la présomption d'innocence.

Et les prisonniers et leur famille, vous y pensez réellement aujourd'hui ?

Et savez-vous que face à toute cette ébullition nos adversaires comptent les points ? Savez-vous qu'à chaque querelle, qu'à chaque division, qu'à chaque calomnie, qu'à chaque rumeur ce sont des mois, voire des années de prison supplémentaires qui vont être réclamés contre nos amis prisonniers ? Jusqu'à preuve du contraire, ce sont nos adversaires qui jouent et qui condamnent, pas nous. Je pense qu'un jour les militants actuellement incarcérés seront en droit de nous demander des comptes pour les peines auxquelles ils seront condamnés. Il faudra bien leur répondre, leur expliquer pourquoi des mots comme soutien, solidarité, ont été vidés de leur sens pour des querelles de personnes ou de forçage mal placé. Il sera trop tard, le mal aura été fait. Si vous continuez dans cet état d'esprit, la Bretagne se fera sans doute un jour mais sûrement sans vous.

Michel HERJEAN

# Denez Riou répond à "Combat Breton"

On a assisté depuis quelques temps à des attaques plus ou moins déguisées, et visant des patriotes appréciés dans le mouvement national. Denez Riou a choisi "Combat Breton" afin de mettre fin à la polémique.

## La lettre du 20 avril 2000

Les propos qui suivent ne me sont inspirés ni par la peur de la prison ni par des pressions d'aucune sorte, seule ma conscience de militant me dicte d'adresser ce message à ceux qui voudront l'écouter.

Je n'ai aucune certitude car on peut penser que l'Armée Révolutionnaire Bretonne n'est pas seule en Bretagne à détenir de l'explosif du type employé à Quévert, mais si il s'avère qu'elle est qui ont conduit au décès d'une jeune bretonne, elle doit assumer cet acte tragique et en tirer les conclusions qui s'imposent.

La frontière qui permet de définir les actes de résistance est une ligne invisible qui n'existe que dans le respect de certains principes, notamment celui de la préservation à tout prix de la vie des personnes innocentes. Le constat est là, incontestable : cette limite on l'occurrence a été franchie, pour des raisons que j'ignore, mais je veux croire qu'il s'agit d'un accident. Ce jour restera un jour sombre dans l'histoire de la Bretagne, même si la mort d'une jeune femme n'a été souhaitée par personne.

Aujourd'hui, je pense à celui ou ceux qui ont mené cette action et qui devront vivre avec en mémoire ses tristes conséquences, pour le reste de leurs jours.

Je pense à tous ceux qui n'ont rien fait pour que la situation évolue plus sereinement en Bretagne, alors qu'ils en avaient le pouvoir et à ceux qui continuent à nier tout droit au peuple breton. Qu'ils fassent également leur examen de conscience et qu'ils acceptent leur part de responsabilité.

Je pense aux centaines de militants qui sont passés par les rangs de l'ARB et j'espère qu'ils comprendront et approuveront ma démarche.

Je pense surtout à la jeune femme qui est morte tragiquement, tuée au nom de quelle cause ? Rien ne la ramènera à la vie et je ne peux que m'incliner devant la douleur de ses parents et de ses proches qui ont toutes les raisons d'être révoltés.

Si elle a été la première victime innocente après trente ans d'activité de l'ARB, elle doit également être la dernière. Le moyen le plus évident d'honorer la mémoire de cette jeune Bretonne est de prendre l'engagement que cela ne se reproduira plus.

C'est pourquoi, à la suite de cet événement déplorable, je demande instamment à l'ARB de cesser ses activités sans attendre, d'entamer une réflexion sur les buts poursuivis, l'intérêt des objectifs visés et les pratiques difficilement maîtrisables, et d'envisager son auto-dissolution car elle a failli à son rôle si le peuple breton est amené à en avoir peur.

En souhaitant être entendu.

Le 20 avril 2000

Denez RIU, prisonnier politique breton

Pourrais-tu revenir sur la lettre parue après Quévert demandant à l'ARB d'envisager son auto-dissolution, et expliquer ton point de vue ?

Je suis heureux d'avoir l'occasion de pouvoir le faire.

C'est bien l'attentat de Quévert et toutes les questions qu'il pose qui m'a poussé à faire paraître cette lettre ouverte destinée à l'ARB.

Cet attentat a rapidement été attribué à l'ARB en raison du type d'explosif employé. C'est un peu court. L'ARB a démenti son implication, on peut le croire. Mais peu importe pour l'instant, ce qui compte c'est le choc qu'il a créé auprès de la population et parmi les militants nationalistes. En dehors du drame humain qu'on ne peut pas occulter, ce choc n'a rien apporté de positif et, contrairement aux actions de l'ARB, n'a reçu aucun assentiment, même minime.

On peut tout imaginer quant aux motivations de ceux qui ont décidé de tel attentat, anti-américanisme, tiers-mondisme, lutte anti-mal bouffe, qui sait que encore ? Mais sont-ce là des objectifs poursuivis par l'ARB dans le cadre d'une lutte de libération nationale ? L'ARB a de son côté avancé l'idée d'une manipulation des services français, sans doute dans le but de la déstabiliser. L'état français a en effet tenté à gagner avec ce genre d'intervention contraire aux pratiques habituelles et qui a pour conséquence de refroidir l'opinion publique à l'égard du mouvement nationaliste. Reste que si le démenti de l'ARB a convaincu largement les militants, le doute subsiste plus ou moins dans la population, et le doute ne profite pas au mouvement nationaliste qui doit au contraire proposer une stratégie claire et lisible par tous, pour se démarquer du maras politique traditionnel et être suivi sinon aveuglément, du moins en toute confiance. L'idée d'indépendance à tout prix progressée ces dernières années, ne laissons personne la discréditer.

Il faut en outre considérer que nous ne sommes ni en Irlande, ni en Euzkadi, ni en Corse, chacun ayant son histoire et sa culture propre, et que le peuple breton n'est pas à la veille d'adopter des méthodes qui ont cours sous d'autres cieux. Aux militants bretons d'expliquer les leurs et de les inscrire dans des limites comprises par le peuple breton.

Si il s'est agi à Quévert d'un dérapage d'un mouvement clandestin breton, il ne peut être toléré et doit être dénoncé.

Si il s'est agi d'une manipulation des services français, la même manipulation peut être reconduite demain.

Attendu que Denis RIOU détenu depuis 13 mois a été interrogé à plusieurs reprises, que marié et père d'enfants mineurs, il offre des garanties sérieuses de représentation, qu'il a par ailleurs clairement déclaré son rejet de la lutte armée depuis l'attentat mortel perpétré à QUEVERT en avril 2000, qu'il apparaît qu'un contrôle judiciaire très strict suffira à la poursuite de l'information.

Emgann/Combat breton n° 183 7

aux yeux d'un grand nombre jamais à l'adhésion du peuple breton à ses positions, Emgann se rapporte à ce qui se passe dans l'environnement économique et dans l'opinion publique. Emgann mobilise et a besoin d'une autre image pour avancer. Ce changement ne pourra s'opérer qu'en prenant le temps de la réflexion. Tout le monde peut constater la distorsion qui existe entre les aspirations fortes du peuple breton à la liberté et la capacité trop faible de notre mouvement à incarner ces aspirations à représenter cette tendance. Nous avons besoin d'un calme relatif pour y réfléchir et pour remédier à cette distorsion.

La restitution d'exploités a donné lieu à de nombreux débats : une partie seulement des clandestins aurait agi sans se concerter avec les autres. D'autres considèrent que c'est une fausse restitution organisée par la police, etc. Ton point de vue ?

Sur ce sujet, on ne peut qu'émettre des hypothèses émaillées de quelques certitudes. La restitution a bien eu lieu, un communiqué de l'ARB l'atteste. A-t-elle été totale ou partielle ? Seule l'ARB pourrait le dire et je crois qu'il serait intéressant qu'elle le précise. Je ne sais pas si un débat a eu lieu en son sein pour décider de cette restitution, mais je dois constater que comme à l'habitude, l'ARB parle dans cette affaire d'une seule voix. Libre à chacun d'imaginer des dissensions. Pour ma part, je n'en ai pas eu vent et je ne vois pas l'intérêt qu'il y ait à faire courir ce bruit. Je ne vois pas non plus l'intérêt que peut avoir Breizh-Info à mettre en doute l'authenticité du communiqué de l'ARB qui n'a pas jusqu'ici été démenti. Moins en son et plus on fantasme facilement, et les différentes hypothèses entourant cette affaire sont tellement contradictoires et dénuées de fondement qu'elles apparaissent pour ce qu'elles sont : des élucubrations.

Je préfère en rester à des données simples. L'ARB a restitué des exploités et l'a annoncé publiquement. Elle a exprimé son point de vue pour l'occasion et y a adhéré si des exploités de ce type devaient être utilisés, ce ne serait pas de son fait. Voilà qui est clair.

Cette restitution serait directement liée à la libération selon certaines personnes ?

Je sais qu'il y a eu des bruits qui courent à ce sujet, mais jusqu'ici je me suis abstenue pour plusieurs raisons de répondre à cette polémique aux desseins obscurs engagés par Breizh-Info.

À titre personnel, elle me touche peu. Je suis assez blindée pour ne pas être accessible à des attaques émanant de journalistes. Les mots ne me font pas peur, et mon ego devrait y survivre.

Mes réponses insistent de mettre de l'huile sur le feu, car elles ne pouvaient être courtoises à l'égard des collaborateurs de Breizh-Info qui alimentent cette polémique.

J'aurais peut-être dû malgré tout y répondre plus tôt, afin d'éviter à certains esprits de s'échauffer inutilement. Il est temps aujourd'hui d'étendre l'incendie avant qu'il ne fasse trop de ravages, notamment sur le moral de nos camarades encore emprisonnés qui doivent se poser des questions à la lecture de Breizh-Info. C'est en pensant à eux que j'écris et la sulfureuse A.L. de Breizh-Info aurait bien inspiré de penser à l'impact désastreux de ses écrits avant de se laisser aller à ses mauvais penchants journalistiques, elle qui se voudrait la championne de la défense des prisonniers politiques.

Ma libération provisoire est intervenue après trois demandes et quinze mois de détention, après que les

différentes expertises engagées aient été effectuées. Elles se sont toutes révélées négatives. Quant à moi, c'est déjà long, mais pour faire plaisir à A.L. je n'aurais sans doute pas dû demander ma mise en liberté, qu'elle puisse tranquillement continuer à déplorer la longueur des détentions préventives et la lenteur des instructions. Devant tant de sollicitude de sa part, je devrais être désolé d'avoir brisé son fond de commerce, mais je n'y arrive pas. Que doit-elle penser par ailleurs des détenus qui ont été libérés bien avant moi ? Ils auraient pu faire durer le plaisir un peu.

Ma libération en fin d'instruction a donc été motivée par mon "rejet de la lutte armée". Je n'ai pas tenu ces propos, ce sont ceux de la juge Levert qui s'est livrée à une interprétation de la lettre que j'avais écrite après Quverven. Ils peuvent cependant être synthétisés sous cette forme sans que ça ne me pose problème. Il faut rappeler ici la position de l'ARB exposée dans une déclaration (Combat Breton n° 128) datant de l'été 95.

Suite à certains faits récents qui visent à semer la confusion, l'Armée Révolutionnaire Bretonne est amenée à préciser sa position. L'ARB se définit comme une permanence de la revendication bretonne et est engagée dans un processus de résistance active aux tentatives d'assimilation du peuple Breton par l'Etat Français. Celle-ci se traduit par des actions plus ou moins spectaculaires contrôlées visant des biens et des équipements, menées sur les différents terrains de lutte en relation avec la libération nationale et sociale du peuple Breton. Même si l'ARB se réserve le droit de répondre aux armes par les armes, il ne s'agit pas d'une lutte armée, et si tel devait être le cas à l'avenir, seule l'ARB en prendrait la décision et ce qui la concerne et en assumerait la responsabilité comme elle assume aujourd'hui les actions menées sous son égide.

Celle-ci prônant la "résistance active" en la distinguant bien de la "lutte armée" qui est une démarche différente, plus facile à proclamer qu'à mener. Je n'ai donc pas à me prononcer sur une "lutte armée" qui n'est pas à l'ordre du jour en Bretagne. Voilà pour la réalité somme toute banale de ma mise en liberté provisoire. Revenons un peu sur les cancanes propagés par Breizh-Info qui laissent entendre que j'aurais négocié ma libération, ce qui est bien sûr plus intéressant sur un plan journalistique. C'est beau comme du Guyonvarch dans ses grands jours, quand il brode sur des sujets qu'il ne connaît pas.

Trêve de rigolade, je ne pense pas que Breizh-Info soit en position de donner des leçons de morale ou de prétendre dicter la conduite à suivre aux nationalistes bretons qui n'ont pas attendu sa prose pour bouger. Breizh-Info serait devenu un censeur autorisé du mouvement nationaliste ? Un organe reconnu de ce même mouvement ? Depuis quand ? Si c'est vraiment le cas, pourquoi ne pas l'avoir annoncé ? Qu'ont donc fait les plus vieux collaborateurs de Breizh-Info ces vingt der-

nières années qui les autorise aujourd'hui à jeter des anathèmes, calomnier et diffamer, en toute impunité, semblent-ils croire ?

Le métier de journaliste est moins dangereux en Bretagne qu'en Euskadi, n'est-ce pas ?

Si Breizh-Info en est arrivé à faire du journalisme comme le fait Le Télégramme, à coups d'allégations, sur la base de déclarations émanant de la police, car c'est bien de ça dont il s'agit, alors Breizh-Info perd sa crédibilité et devient un facteur de division. Dans ce cas, plus vite il disparaîtra mieux ça vaudra. Cet hebdo a tout intérêt à se ressaisir sinon les "Félines" qui prétend prononcer se retourneront contre lui.

Maintenant, si ma personne provoque des isomies chez ces gens-là, sans doute parce que leur soif de scoop dépasse leur sens du discernement et de l'intérêt commun, je leur livre une information : je n'ai pas négocié ma libération contrairement à ce que prétend A.L. de Breizh-Info. Cette idée ne m'a même jamais effleurée et ceci pour une première raison évidente : je n'ai jamais rien eu de négociable. La deuxième raison est que les juges ne m'ont jamais fait une telle proposition et la troisième qui est la plus importante à mes yeux est que j'ai gardé quelques principes désuets, parmi lesquels le sens de l'honneur.

Si le but poursuivi par les juges en me plaçant en liberté provisoire était de semer la zizanie parmi les nationalistes, ils ont atteint ce but grâce à Breizh-Info.

Pour faire le tour du problème, il n'est pas impossible que l'ARB ait négocié quelque chose. Pourquoi pas ? Mais qui peut le dire ? Qu'est-ce qui aurait été négocié et avec qui ? Autant de questions sans réponses qu'il est inutile de rabâcher. En tout état de cause, A.L., la collaboratrice de Breizh-Info, à moins qu'elle soit concernée au premier chef et dans ce cas je comprendrais sa volonte d'anonymat, n'aurait rien à y redire, pas plus qu'un(e) autre.

L'ARB a toujours décidé et agi quand elle l'a voulu et comme elle a voulu, sans étaler ses états d'âme dans Breizh-Info. Si elle a quelque chose à négocier, je ne pense pas qu'elle ait besoin de conseils de Breizh-Info pour ça.

J'apprécie bien sûr de me trouver en liberté, même si je suis conscient de ce qu'elle a de fragile, provisoire et surveillée. Je ne suis pas libre de mes mouvements et si je suis libre de mes propos, ils ne seront pas sans conséquences. Les journalistes devraient commencer par apprendre ça : les mots ont un prix qu'il faut savoir payer. Ça donnerait un peu de poids à leurs écrits. Comme les autres mis en examen, libres ou en prison, je suis dans l'attente d'un procès. Je ne pense pas qu'un seul d'entre eux ait intérêt à ce que cette polémique stupide lancée par une personne stupide s'éternisse. Pour ma part, je n'y reviendrai pas, j'ai d'autres problèmes à régler.

Communiqué

L'A.R.B. - Armée Révolutionnaire Bretonne - déclare avoir facilité la restitution des explosifs dits "de Plévin" étant en sa possession. Ceci dans un souci d'apaisement et de détente du climat politique en Bretagne et afin que cesse la répression envers le mouvement breton. Par ailleurs, nous dénonçons toute responsabilité dans toute action éventuelle pouvant survenir et impliquant le matériel cité ci-dessus. Bevet Breizh dieub ha sokialour.

Emgann/Combat breton n° 183

Emgann communiqué

Emgann et la crise bovine

Sans entrer dans une querelle de chiffres que seuls les professionnels peuvent établir, EMGANN souhaite que les éleveurs de bovins soient indemnisés totalement, à hauteur du dommage qu'ils subissent face à une situation qui n'est pas créée.

Le terme de "subvention" doit être écarté du débat car il ne correspond pas à la réalité : on ne subventionne pas des dommages, on les répare ; et dans cette optique, les responsables de l'actuelle crise bovine, pouvoirs publics et fabricants d'aliments, doivent assumer pleinement leurs responsabilités pour permettre aux éleveurs de maintenir à flot leurs exploitations et de percevoir un revenu décent. L'avenir de l'agriculture en dépend.

La disparition de nombreuses exploitations pour des raisons financières amènerait à de nouvelles concentrations et à de nouvelles dérives vers le productivisme agricole, système dont personne ne veut plus aujourd'hui au vu des conséquences graves sur les plans humain et sanitaire.

Pour Emgann Bro-Wened, D. Riou, P. Corlay

Le culot des dirigeants de Peugeot-Citroën !

À l'heure où le groupe PSA est fier d'annoncer des profits faramineux de 8,6 milliards de francs (soit une hausse de 80% en un an !), Emgann-MGI s'interroge sur le culot de pareilles rajoussances alors que l'usine Citroën de Rennes-Lanacq emploie toujours un nombre record d'intérimaires et de personnes en QDD.

Emgann-MGI rappelle que seule une assemblée bretonne souveraine pourra agir et légitimer un consensus afin de relancer la justice sociale et salariale en Bretagne et par là même éviter ce genre de situation scandaleuse.

Pour Emgann-MGI, le porte-parole adjoint, Fabien Lecuyer

"Iles du Ponant" : les gros mensonges

Tout le monde se souvient, hélas, des différentes catastrophes, notamment des naufrages de chalutiers et leurs conséquences humaines.

En ce qui concerne le naufrage du bateau de ravitaillement "Iles du Ponant", la tragédie vécue par les familles, notamment les femmes des 5 marins concernés (et surtout des 4 qui sont maintenant veuves) est inadmissible.

Orteil, tous les marins le savent, la mer restera toujours la mer. Le capitaine était maître à bord : seuls les marins peuvent juger.

Les media ont fait beaucoup de bruit sur ce naufrage : officiellement, tous les moyens ont été mis en œuvre.

On nous a bassiné aussi et beaucoup sur la prise en charge des familles, et notamment la mise en place d'une cellule d'aide psychologique pour les femmes des marins.

Pour avoir été un ami du capitaine "Fifi", et pour connaître sa femme depuis longtemps, je peux affirmer aujourd'hui :

- que les femmes des marins disparus n'ont à aucun moment été prises en charge par qui que ce soit,
- dès leur arrivée sur les lieux, elles ont dû se débrouiller seules pour se faire héberger (heureusement la solidarité des gens de mer a joué),
- aucune nouvelle ne leur était donnée,
- lorsque le mécanicien a été sauvé, sa femme a été appelée, les autres sont restées seules dans l'angoisse,
- à aucun moment une structure de type psychologique n'a été mise en place.

Aucun(e) psychologue n'est venu prendre en charge les femmes dans la situation dramatique qu'elles vivaient.

Tous les media qui nous ont fait croire le contraire et tous les responsables censés gérer ce genre de drame sont responsables d'une part de la détresse de ces femmes et d'autre part de la mort de leur mari.

Il est vrai que dans un pays qui mélange ministère de la mer et ministère de l'agriculture, on ne peut être à la pointe de l'efficacité. Pour nous, la mer est une évidence ; pour Paris ce n'est peut-être qu'une annexe.

À la mémoire de "Fifi", et pour sa femme Myriam et ses 2 petites filles - P. CORLAY

La crise est finie !

On entend beaucoup depuis quelques semaines de nombreux "experts" économiques s'autosatisfaire de la fin de la crise économique. Voilà donc qu'après trente ans de récession et de chômage endémique, les indicateurs sont au vert. La situation quotidienne de la majorité des Bretons semble pourtant prouver le contraire. Les vicissitudes économiques de ces dernières années ont en effet été un formidable alibi au démantèlement de ce qui avait été conquis après de nombreuses années de lutte. Deux enquêtes statistiques de l'INSEE récemment publiées rendent compte de cette offensive.



Épée de Damoclès souvent agitée par le patronat, le chômage s'est transformé en arme pour contrer toute agitation sociale, surtout si elle est liée aux conditions de travail ou à la rémunération. Les conséquences brutales est la : la France comptait 1,8 million de "travailleurs pauvres" (6% de la population active). Ces travailleurs vivent de fait sous le seuil de pauvreté (3 500 F/mois pour une personne seule). Si une partie de ces "travailleurs pauvres" a été au chômage pendant un certain temps, la plupart d'entre eux sont salariés. La cause en est simple et est liée à la politique économique menée par les différents gouvernements (contrairement à durée déterminée, emplois subventionnés par les jeunes...). L'étude s'intéresse ensuite au "halo" qui entoure ces "travailleurs pauvres". Le chiffre atteint alors le chiffre de deux millions de personnes âgées de plus de 17 ans. L'étude nous rappelle par ailleurs que ces "travailleurs pauvres" ne doivent pas être confondus avec les bas salariés, qui arrivent souvent à surpayer au-dessus du seuil de pauvreté grâce aux prestations sociales.

La deuxième étude se penche sur la surmortalité des chômeurs. Dans les cinq années suivant un licenciement (et même si le chômeur a retrouvé un emploi), le risque de décès, à âge égal, d'un chômeur est trois fois supérieur à celui d'un actif. Les raisons sont nombreuses : protection minimale ou inexistante en matière de santé, difficultés financières...

Les deux études se rejoignent puisque la deuxième démontre que cette surmortalité ne décline pas après le retour au travail. Sortir du chômage signifie en effet régulièrement : trouver un travail précaire, effectué souvent dans des conditions pénibles, - retour à la case départ.

La boucle est alors bouclée : la mise au pas des salariés, la fin du salaire comme protection contre la misère, l'élimination des plus fragiles vu sûrement redonner un coup de fouet à l'économie.

"Les travailleurs pauvres", Christine Lagarenne et Nadine Legendre, INSEE, octobre 2000.

"La surmortalité des chômeurs - un effet catalyseur du chômage ?", Anne Mesrine, Economies et statistiques n° 334.

R.M.







## Tri Bleiz Die Le retour du rock breton

Le 18 janvier, le groupe nantais Tri Bleiz Die sortait un excellent premier album intitulé "Dalc'homp soñj".

A l'instar d'EV, Tri Bleiz Die chante en breton et uniqueness et visions de ce que certains publicistes appellent la "vague celle".

**CB. Quand vous êtes-vous formés ?**

Il y a 3 ans pour le minimum. On s'est rencontré (Loran et Stephan) par petite annonce et on a commencé à bosser. On avait une vision similaire et sûre de ce que l'on voulait faire. Quel style de groupe, quelle musique, quelles idées on voulait véhiculer. Ensuite on s'est entouré et puis c'est vrai ça a pas mal défilé.

**CB. En fait vous avez une formation définitive depuis.**

Depuis le mois d'août dernier et c'est la formation définitive de chez définitive.

**CB. Et donc cela n'a pas été trop dur d'enregistrer avec une majorité de membres nouveaux ?**

Ben, ça n'a pas été très facile, facile. Le batteur n'a eu qu'un mois de répétition avant de rentrer en studio.

**CB. Il y a donc 12 morceaux dont un porte le doux nom de "Pok ma revr" ?**

On voulait mettre les choses au clair avec toutes les conneries que l'on entend sur les brittophones et les militants bretons. Certains ont tendance à



faire des amalgames sur des faits passés de l'histoire et pour nous le fascisme c'est une grosse merde et ça n'a aucun rapport avec le mouvement breton actuel.

**CB. Justement, vous avez à l'intérieur de la pochette, une image de becassine avec une étoile rouge et en pause non soumise et rebelle...**

Ouais, c'est une becassine révolutionnaire. C'est pour battre en brèche les bons vieux clichés.

**CB. Et le fait de ne chanter qu'en breton, c'est juste pour la beauté de la langue ?**

C'est juste pour donner l'envie aux gens et surtout aux jeunes de l'apprendre. Mais c'est aussi l'envie de générer d'autres groupes chantant en breton. Quand j'ai vu EV pour la première fois à 14 ans, ça a été le dédicé ! Du rock en breton. Enfin, ça bouge !

**CB. Mais la vague du rock breton ou celtique avec Merzhin, Matmata, Krozal, Gwenc'hlan. Vous vous sentez y participer ?**

Pour nous Tri Bleiz Die c'est du rock breton énergique. Eux, ce sont des Bretons qui font du rock avec des consonances bretonnes ou celtiques. Nous, on fait du rock breton parce que l'on chante en breton, comme il y avait du rock français parce que chanté en français.

**CB. Vous avez joué pour Skoazell Vreizh ?**

Ouais, c'est normal. Et c'est normal de soutenir. Il faut rentrer des fonds pour les prisonniers et leurs familles. Ils faut se montrer solidaires en Bretagne.

**Contact :** Tri Bleiz Die, 25 stradaed Alfred Riom, 44100 Naoned, www.tribleizdie.free.fr

## Boycott de la redevance audiovisuelle : menace de saisie de voiture à Guingamp

Une habitante de Grâce, près de Guingamp (Guingamp), Côtes-d'Armor, refuse avec détermination de payer la redevance audiovisuelle afin de protester contre le traitement scandaleux réservé à la langue bretonne par le prétendu service public de télévision France 3.

Le mouvement Stourm ar Brezhoneg la soutient dans ce combat exemplaire et dénonce la décision que vient de prendre le Comptable du Trésor français de Guingamp, de faire saisir l'automobile qui lui appartient et qui lui est indispensable dans la vie de tous les jours (elle est en effet veuve et élève donc seule ses trois enfants d'âge scolaire).

Une fois encore, le Trésor Public français utilise une procédure illégale, ainsi qu'en ont déjà jugé le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Lorient ("Gérard Bernard contre Trésorerie de Lorient, 6 mai 1997") et la Cour française de Cassation ("Roger Montaignac - Société Publirama - Méditerranée contre Trésorier-Payeur Général de l'Hérault, 26 novembre 1996").

Comme France 3, le Trésor Public français n'est qu'un vil instrument au service de la politique de purification linguistique que mène la France en Bretagne depuis des décennies, et ce quelle que soit la couleur du gouvernement français en place (droite, Parti Socialiste, gauche plurielle).

Stourm ar Brezhoneg apporte son soutien à la contre-attaque juridique qui va être incessamment portée devant le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Guingamp et appelle à la mobilisation pour appuyer le combat exemplaire de cette téléspectatrice bretonnante.

Pour l'association, le secrétaire, Klaod an Duigoù

Vous aussi, manifestez votre soutien en contactant l'Hôtel des Impôts de Guingamp et en demandant M. Gilbert Lorenzini (receveur des finances). Tél. 02.96.40.61.01. Fax 02.96.44.19.39.

### Qu'est-ce que la redevance ?

Elle est destinée à financer le service public de télévision (France 2 et France 3). Elle coûte actuellement 470 F pour un poste noir et blanc, et 751 F pour un poste couleur. La redevance acquittée par les Bretons des 5 départements a rapporté 972 millions de francs à l'état français en 1997.

Pour apporter votre soutien, envoyez un mail à : skoazell.jp@free.fr

## Maison de l'histoire de Bretagne

La Maison de l'histoire de Bretagne est un service de l'Institut Culturel destiné à assurer une large diffusion de l'histoire régionale auprès du public. Cette structure légère, de deux personnes, a été voulue par les associations culturelles bretonnes qui se sont assemblées à de nombreuses reprises en 1997 et 1998 afin de débattre de l'avenir de la culture. Un "livre Blanc et Noir de la culture bretonne au XXIème siècle" avait été édité par les soins de l'ATCR, le Conseil Culturel de Bretagne et l'ICB, à l'occasion du 20ème anniversaire de la Charte culturelle de Bretagne, sur les décisions prises au cours des débats.

Une étude de faisabilité a été menée par l'ICB sur le projet qui a été accepté par le conseil régional en 2000 et un premier budget a été alloué au nouvel organisme ainsi que le recrutement d'un animateur.

### II. Organisation

La structure de la Maison de l'histoire de Bretagne est constituée de trois éléments. Tout d'abord un **Conseil Scientifique et de Promotion (CSP)** ou cinq collègues spécialisés cherchent à représenter l'ensemble des acteurs de l'histoire régionale.

- Le Premier collègue regroupe les représentants (soit au titre de participants, soit comme observateurs) des cinq universités de Bretagne (Rennes I, Rennes II, IUBO, IUBS Nantes) et l'UIFM des Côtes d'Armor.

- Le second rassemble les représentants des institutions patrimoniales (Archives, Musées, DRAC, etc.).

- Le troisième est celui où travaillent les différents sections de l'ICB ayant à connaître de l'histoire bretonne.

- Le quatrième collègue est celui des nombreuses associations départementales et locales d'histoire et d'archéologie.

- Le cinquième collègue est celui de la promotion de l'histoire où figurent des éditeurs (Skol-Weizh - Al Faiz), des écrivains, des journalistes...

Le **Président élu du CSP** est M. Noël-Yves TONNERRE, universitaire.

Le CSP a élu également un **bureau** chargé de suivre les projets acceptés par le CSP, de contrôler et de conseiller l'animateur de la MHB et son adjoint. Le bureau se réunit tous les deux mois et le CSP deux ou trois fois l'an.

### III. Actions

**A. Les projets à court terme de la MHB**

Ils concernent tout d'abord la mise en place d'un **serveur informatique** où seraient présentés les documents et les ouvrages traitant de l'histoire de Bretagne. Cette documentation serait présentée par les chercheurs (universitaires et autres), ainsi que leurs conseils et soumis au CSP qui est l'autorité de direction.

Le serveur, accessible gratuitement, serait connecté à d'autres portails informatiques bretons

comme "Hermine" (de la COBB) ou celui de Dastum, ou encore aux bases de données d'Etat Civil (travaux en cours par les Archives d'Ille et Vilaine). D'autre part, la MHB répondra, avec l'aide des spécialistes de l'ICB et/ou du CSP aux différentes questions du public concernant l'histoire bretonne. Ces questions/réponses seront disponibles sur le portail de façon à éviter les répétitions et la saturation d'un service constitué de deux personnes.

Dans le court terme également, la MHB a commencé à fournir à des enseignants et à des collectivités locales des chronologies sur l'histoire régionale, sur le mouvement breton. Une bibliographie générale de l'histoire de Bretagne est en cours d'élaboration. Ces différents "outils" sont et seront portés sur le serveur informatique et à la disposition de tous. Enfin des conférences d'histoire régionale débiteront à Vannes dès mars 2001 dans les locaux de l'Institut Culturel de Bretagne.

### B. Les projets à long terme

Des projets seront proposés aux membres du CSP soit par la MHB soit par l'ICB, soit par des étudiants, des enseignants ou des particuliers. Leur élaboration est en cours actuellement et il semble prématuré de les citer tous.

Soulignons tout d'abord la volonté de la MHB de rapprocher l'histoire de Bretagne de l'institution scolaire dans le cadre des textes existants et avec l'accord de l'Académie. Notamment en suscitant des "clubs d'histoire bretonne" qui pourraient animer des "clubs d'histoire bretonne" avec production de travaux (monographies, spectacles, films vidéo...) et découverte de l'histoire locale et du patrimoine breton sur le terrain. Bien entendu, il n'est pas question d'abolir les programmes officiels d'histoire-géographie par des cours d'histoire régionale. Seuls les élèves volontaires participeraient à ces activités. Fin 2001, début 2002, un projet complet devrait être présenté sur ce sujet aux autorités académiques.

Enfin, il apparaît nécessaire de créer et d'éditer un annuaire des lieux de mémoire en Bretagne afin de pouvoir en préparer l'aménagement avec l'aide des collectivités locales.

Loizic LE BEC

## An inizi diabarzh Les îles internes

Poèmes de Louis Bertholom. Illustrations de Youenn Gwernig. Traduction bretonne de Claire Sauvaget. Editions Blanc Silex, 40 F

Est-il île ? Est-il eau ? Sous la plume de Louis Bertholom, le roc et l'océan, le solide et le liquide se heurtent, s'opposent, se renvoie l'un à l'autre pour finir par se mêler et se fondre l'un dans l'autre.

Avec des illustrations de Youenn Gwernig et une traduction en breton de Claire Sauvaget, Louis Bertholom nous fait partager dans cet opuscule intimiste sa quête éperdue de l'être.

Louis Bertholom est né à Fouesnant et vit à Quimper. Il collabore à une quinzaine de revues, aux éditions Blanc Silex et est responsable de la section poésie au sein de l'association Speread Kelt.

Juliette



## Danevelloù diyvezhek - Nouvelles bilingues

Youenn Gwernig, Ronan Huon, Vefa de Bellaing, Per Denez, Roparz Hemon, Lukian Tangi, Reun ar C'halian, Didrouz.

### Al Liamm - An Here

Ce recueil de 8 nouvelles, signées par de grandes plumes bretonnes, s'adresse prioritairement aux néo-bretonnants. En effet, la présentation des textes bretons/français en vis-à-vis permet d'un simple coup d'œil de vérifier le sens des mots ou des expressions évitant de fréquents et fastidieux recours au dictionnaire. La lecture y gagne en fluidité, et le lecteur en vocabulaire et maîtrise de la langue.

Un ouvrage donc à conseiller fortement à tous ceux qui apprennent le breton, ce qui ne doit surtout pas empêcher les autres de découvrir ou redécouvrir de grands auteurs.

Juliette

## A bep seurt

### Emañ Diwan o klask

**Evit postoù da bourvezñ diouzh**  
\* Ur gasourez evit skolañ Kemper \* Ur c'hasour evit skolañ Ar Releg \* Ur c'helenner saozneg evit an 3<sup>e</sup> trimiziad evit skolañ Plijidi (3/4 amzer)  
**Evit an adkrog-skoloù tont**  
\* Kaskourenn \* Implijidi yaouank \* Kelennerien evit al lise hag ar skolañoù evit kelenn un nebeud eurvezhioù ha bezañ stajad war an drio.  
Brezhoneg dre et evit an holl bostoù.  
Lizher ha CV da gas da : Diwan. BP147. 29411 Landerne Cedex

#### Diwan recherche

**Pour des postes à pourvoir immédiatement**  
\* Un animatrice pour le collège de Quimper. \* Un animateur pour le collège du Relecq Kerhuon. \* Un professeur d'anglais pour le collège de Plesidy (pour le 3<sup>e</sup> trimestre, 3/4 temps).  
**Pour la prochaine rentrée scolaire**  
\* Des animateurs. \* Des emplois jeunes. \* Des professeurs pour le lycée et les collèges à temps plein ou pour quelques heures, stagiaires Diwan.  
Les candidats doivent posséder une bonne connaissance de la langue bretonne.  
Lettre de candidature et CV à adresser à : Diwan. BP147. 29411 Landerne Cedex

L'Association d'Information et de Soutien aux Indiens d'Amérique a été créée en Bretagne en 1992, suite à la campagne internationale «500 ans de résistance indienne, noire et populaire». L'association se veut (choix des luttes des Peuples Indigènes du monde entier mais plus particulièrement de celles des Amérindiens).

L'A.I.S.I.A. est, à notre connaissance, la seule organisation de ce type en Bretagne, c'est-à-dire que nous nous intéressons à d'autres aspects des revendications indigènes et pas seulement au côté culturel. Et nous n'oublions pas qu'en Europe aussi des Peuples luttent pour préserver leurs racines, leurs cultures, leurs langues.

L'A.I.S.I.A. est indépendante, survivant essentiellement grâce aux donations de ses membres. Nous travaillons directement avec les associations, groupes, collectifs, Indigènes. Lorsque nous organisons des manifestations, tous les bénéfices sont reversés

**directement aux populations concernées.** Ainsi, depuis 1992 nous avons pu soutenir :  
- La campagne pour la libération de **Léonard Peltier**

- Les **Mayas** du Guatemala  
- Une coopérative de **femmes indiennes du Chiapas** (Mexique)

Tous les ans, nous organisons une fête d'information et de solidarité à un Peuple Indigène - «**VOIX INDIENNES**» (tous les bénéfices étant reversés à ces derniers). Notre travail tout au long de l'année consiste à faire le relais des informations, des campagnes de soutien... afin de **défendre les droits des Peuples Autochtones**, mais aussi dans le domaine de l'écologie (pour le respect de toute vie, philosophie propre aux Nations Amérindiennes) par le biais de conférences/débats, publications, projections vidéos...

A.I.S.I.A. - Association d'Information et de Soutien aux Indiens d'Amérique. - BP 5 - 29910 TREGUNC - France

### Retard de distribution de Combat Breton

"Combat Breton" arrive avec beaucoup de retard à nos abonnés. Dans la logique libérale qui tend à introduire partout rentabilité et compatibilité, les "managers" de la Poste semblent avoir fait des choix - place à la finance, au commerce et à la publicité, et tant pis pour le service public et les publications militantes comme la nôtre.

"Combat Breton" a déjà contacté les services compétents de la Poste. Le journal est posté le 4 de chaque mois. Si votre journal vous parvient au-delà d'un délai raisonnable (3 jours), n'hésitez pas à envoyer une lettre de protestation auprès du receveur des Postes de votre domicile.

Le dernier "Combat Breton" a été expédié en retard à cause de problèmes techniques indépendants de notre volonté. Nous prions nos lecteurs et abonnés de bien vouloir nous en excuser.

- Lorient : contact au 06.82.64.48.84
- Saint Nazaire : contact au 06.03.50.46.95
- Paris : contact au 06.17.53.74.33.

Si vous animez un comité de soutien et qu'il ne figure pas sur la liste, envoyez vos coordonnées à Emgann, BP 70215, 22202 Gwengamp Cedex.

Retrouvez aussi les comités de soutien sur Internet :  
Coordination Anti-Répressive de Bretagne : [www.chez.com/carb](http://www.chez.com/carb)  
Collectif des femmes : [collectifdesfemmes@free.fr](mailto:collectifdesfemmes@free.fr)  
Kengred ha Krogad : [kengred-ha-krogad@yahoo.fr](mailto:kengred-ha-krogad@yahoo.fr)  
Skozzell Vreizh : [www.skozzell-vreizh.org/](http://www.skozzell-vreizh.org/)

### Askell Radio Kerne

Cherchez-vous un emploi ?  
Brezhoneg, gwerzh, arzh, arzhzhiet en e labour.  
Ur skozzell(er)ed, brezhoneg gwerzh(er)ed, evit :  
- reiñ skour da sevel abadennoù  
- klask kelenner  
- ober war-dro ar merañ.  
Stummet e vo an den  
E Ploneiz (4 km eus Kemper) e vo al labour  
Skrivañ da Radio Kerne, 23 straed Laennec, 29710 Ploneiz.

Radio Kerne recherche dans le cadre d'un contrat emploi-jeune  
1 collaborateur(trice) bretonnant(e)  
- Intervention à l'antenne  
- Recherche d'information  
- Participation aux tâches administratives  
Formation assurée. Poste basé à Ploneiz (4 km de Quimper).

Ecrire à Radio Kerne, 23 straed Laennec, 29710 Ploneiz.

### Le centre d'enseignement de langue bretonne pour adultes Skol an Emsav, organise début mai (pont du 3 mai) un stage intensif de langue bretonne

Vingt heures de cours réparties du samedi 5 à 14h au lundi 7 mai à 17h30, au centre culturel Amzer Nevez à Ploemeur près de Lorient. Un covoiturage au départ de Rennes sera mis en place.

**Ce stage est ouvert aux adultes de tous niveaux**  
: Cinq niveaux sont proposés, et chaque groupe est pris en charge par deux professeurs formés à l'enseignement pour adultes. Les cours ont pour support la méthode de Nikolaz Davalan "Brezhoneg Oulpan".

Une animatrice bretonne, titulaire du BAFA, encadrera les enfants des stagiaires pendant les cours.  
Tarifs : les frais de cours (20h d'enseignement) et l'hébergement complet (4 repas, 2 nuits et petits déjeuners) sont de 650 F pour les salariés ou 550 F pour les étudiants et chômeurs. Forfait enfant : 250 F.

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, contacter Skol an Emsav, 8 rue Hoche, 35000 Roazhon/Rennes au 02.99.38.75.83.

### Comités de soutien aux prisonniers politiques bretons

- Brest : réunion au Bleiz Mor (ancien Bataclan). Contact au 06.12.41.20.09
- Carhaix : contact au 02.98.93.25.05
- Gwengamp : réunion tous les premiers mardis du mois (19h30), à Gurunhuell. Contact au 02.96.45.53.12
- Morlaix-Monts d'Arée : réunion tous les premiers vendredis du mois à Plougouvest. Contact au 02.98.68.77.22
- Nantes : réunion tous les 15 jours. Contact au 06.60.78.96.32
- Rennes : réunion tous les jeudis (20h30) au Loch. 21 bis, boulevard de Chézay. Contact au 06.86.87.45.28

18 Emgann/Combat breton n° 183

# COMBAT BRETON

D'an 9 a viz c'hwevrer 2001

FRANCE 3  
9 Bali Janvier  
BP 3153  
35031 ROAZHON CEDEX

Aotrou Rener,

Abaoe tost da 20 vloaz zo e tegas Combat Breton e lod d'an divizoù politikel e Breizh, distag a-grenn diouzh ar strolladoù kelaouiñ bras.

Hiziv, en ur zigeriñ hon kazetenn d'ar bruderezh, e kinnigomp deoc'h tizhout lennerien feal, tomm-tre ouzh Breizh, e chom e 5 departament Breizh, hag en estrenvro (Bro C'hall, Suis, Italia, Iwerzhon, Japan, hag all).

Amañ kevret e kavot ur skouerenn eus hon mizieg hag hon prizioù.

Prest omp da reiñ deoc'h kement titourenn ouzhpenn ho po ezhomm. Degemerit, Aotrou Rener, hon gwellañ soñjou.

Evit Combat Breton  
Ronan Menardeau

Monsieur le Directeur,

Depuis près de 20 ans, Combat Breton apporte sa contribution au débat politique breton, en toute indépendance vis-à-vis des grands groupes de presse.

Aujourd'hui, en ouvrant les colonnes de notre journal à la publicité, nous mettons à votre disposition un lectorat fidèle, passionné par la Bretagne, et ce sur une zone géographique couvrant non seulement les 5 départements bretons, mais également la France, la Suisse, l'Italie, l'Irlande, le Japon, etc.).

Vous trouverez joint à cet envoi, un exemplaire de notre mensuel et notre plaquette tarifaire.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations.

Pour Combat Breton  
Ronan Menardeau

B.P. 70215 - 22202 GWENGAMP CEDEX - Pelleri/Fax : 02.96.44.09.24  
CPPAP : N° 65664 - ISSN 0763.5392

# COMBAT BRETON

Date de création	1982
Périodicité	Mensuelle
Lectorat	2 000 lecteurs
Zone de diffusion	Bretagne (5 départements) Europe (France, Italie, Pays basque, etc.) Japon, Norvège, etc.

TARIFS PUBLICITAIRES POUR 1 PARUTION		
	NOIR ET BLANC	NOIR ET BLANC + 1 COULEUR*
1/8 page	100 F	4 <sup>ème</sup> de couverture 1 200 F
1/4 page	250 F	
1/2 page	375 F	
Pleine page	600 F	
3 <sup>ème</sup> de couverture	800 F	
2 <sup>de</sup> de couverture	1 000 F	

\* Couleur déterminée par Combat Breton

## CONTACT

Tél : 02.96.43.61.19 - Fax : 02.96.44.09.24

COMBAT BRETON  
B.P. 70215 - 22202 GWENGAMP CEDEX  
CPPAP : N° 65664 - ISSN : 0763 5392

## Vous aussi, rejoignez Emgann !

Il existe des comités Emgann un peu partout en Bretagne. La liste de contacts ci-dessous vous permet de rencontrer directement nos adhérents. N'hésitez pas à les contacter.

Emgann Brest  
 Contacter Yannig au  
 06.72.34.00.82. ou par mail :  
 issanissa@mixmap.com

Emgann  
 Pays de Guingamp  
 Contacter Ronan au  
 06.16.83.30.64. ou :  
 combatbreton@wanadoo.fr,  
 ou la boîte postale.

Emgann Lorient  
 Contacter Denez au  
 02.97.05.77.27. (tél-fax)

Emgann Morlaix/Mts d'Arrée  
 Contacter Gilbert au  
 02.98.68.77.22. (tél-fax).

Emgann Nantes  
 Contacter Eric au 06.10.20.25.80.  
 ou : eric.bainvel@wanadoo.fr

Emgann Rennes  
 Contacter Fabien au  
 06.86.87.45.28. ou :  
 emgann@iquebec.com

Emgann Saint-Nazaire  
 Contacter Philippe au  
 06.08.50.46.95 ou :  
 fulup.bonnet@wanadoo.fr

Emgann Pays de Vannes  
 Contacter Patrick au  
 06.83.30.41.74. ou :  
 patrick.corlay@wanadoo.fr

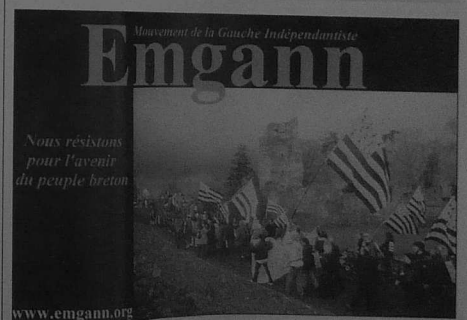
Emgann Paris  
 Contacter Harry au  
 06.08.12.09.96. ou :  
 frankiz@bretagne-world.com

Emgann Bro Yekillen  
 Contacter Nolwenn au  
 02.99.66.75.42.

Pour Carhaix et Saint-Brieuc,  
 merci de contacter le comité de  
**Guingamp**

Les articles, dessins, photos pour  
 le prochain Combat Breton sont  
 à envoyer jusqu'au **13 avril**.

Par lettre (à la boîte postale),  
 Fax (02.96.44.09.24.)  
 ou  
 E-mail  
 (combatbreton@wanadoo.fr)



**ADKOMANANT - KOMANANT** ● Réabonnement - Abonnement  
 150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazel : 200 L da vihanañ  
 150 F par an (pour la Bretagne et pays sous domination française) 170 F ailleurs - Soutien : 200 F minimum

Anv/Nom .....  
 Raganv/Prénom .....  
 Chomlec'h/Adresse .....

Da gas da/A envoyer à : EMGANN. BP 70215 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Notre fax : 02.96.44.09.24.

**PAS DE BRETAGNE LIBRE  
SANS JUSTICE SOCIALE !**

**Manifestation  
le 1<sup>er</sup> mai - 10h**

*Maison du Peuple à Saint-Nazaire*



**1añ - 3 a viz Even 2001**

**3<sup>de</sup> kerzhadeg evit  
Breizh Dizalc'h**

***Montroulez-Brest***

**Dernière  
minute**

Tentative de suicide du prisonnier politique Alain Solé.  
Toutes les informations dans notre prochain numéro.